



L'UNSA VOUS INFORME

Modification du Règlement Intérieur du CSE CPDL Gestion des Activités Sociales et Culturelles (ASC)

Voté lors du CSE du 07/12/2023 : 8 voix POUR - 7 voix CONTRE

Nouveau

Le nouveau CSE met en place un nouveau fonctionnement, pour répondre au mieux à vos besoins et vos souhaits. Désormais, tous les syndicats qui siègent au CSE vont pouvoir s'exprimer sur le budget des ASC. Les 4 syndicats de CPDL, dont l'**UNSA**, vont se réunir pour « discuter, suivre, faire évoluer les prestations proposées aux salariés et pour préparer le budget annuel des ASC au CSE ».

**C'est le moment de donner votre avis !
Qu'attendez-vous de votre nouveau CSE ?**

Contactez-nous : unsa.cpdl@gmail.com

Prochaine réunion : 16 janvier 2024

Ce que l'UNSA défendra :

- Simplification de l'accès aux ASC pour qu'elles profitent à tous
- Nouvelles prestations : nouvelle offre de locations pendant et hors vacances scolaires avec tarifs attractifs, prime de rentrée scolaire, escapades WE, abonnements magazines, parfums...
- maintien des chèques vacances et des chèques cadeaux
- Offre de prestations pour tous (célibataire, en couple sans enfants, en couple avec enfants, familles monoparentales...) avec des critères d'attribution transparents
- Des offres plus attractives sur la billetterie





L'UNSA PROCHE DE VOUS

Retrouvez tous les représentants du personnel UNSA sur vos sites et n'hésitez pas à nous contacter.

Une seule adresse :

unsa.cpd@gmail.com



LAVAL / LE MANS :

[Isabelle GARREAU](#) – élue CSE

Commission CSSCT

Référente Handicap

Déléguée syndicale du regroupement de sites Laval/ Le Mans

ORLEANS / BLOIS / CHARTRES :

[Leila HAISE](#) – élue CSE et CSEC Commission formation

Déléguée syndicale régionale

[Carole TROUILLET](#) – déléguée syndicale du regroupement de sites

Chartres / Blois /Orléans

NANTES :

[Abdelhamid MIMOUNE](#) – élu CSE

[Valérie RIAM](#) – Représentante syndicale au CSE

[Hélène LUCAS](#) – déléguée syndicale de site

La ROCHE sur YON :

[Sandrine JUREK](#) – déléguée syndicale de site



unsa.cpd@gmail.com

L'UNSA vous informe

Retrouvez toutes les informations utiles dans notre livret
à télécharger en PJ et régulièrement mis à jour

Synthèse de l'ANAT et de la Convention Collective, dans ce livret, vous retrouverez tout ce qu'il faut savoir, toutes les informations ou règles à connaître quand on travaille à l'EFS.



Un certain nombre de sujets en attente ou en cours de négociation ne sont pas développés dans ce livret et feront l'objet d'une mise à jour après négociation.

Un syndicat, ça sert à quoi ?



Une question ? Contactez-nous :
unsa.cpd@gmail.com

Travailler à l'EFS : GUIDE PRATIQUE

Documents de référence :
ANAT et Convention Collective EFS



CONTACTS :

Bretagne - Nicolas MARTIN : unsa.efs Bretagne@gmail.com

CPDL - Leila HAISE : unsa.cpd@gmail.com

GEST - Muriel RABIER : unsa.efs.gest@gmail.com

HFNO - Sylvie DUPRESSOIR : unsa.hfno@gmail.com

IDFR - Fabienne BIREN : fabiren3@gmail.com

Pour toutes les autres régions - Sylvie DUPRESSOIR & Leila HAISE : efs@unsa.org

Combien ça coûte ?

27,20€/an
Après déduction fiscale

La cotisation annuelle est de 80€ et 66 % sont déductibles de vos impôts sur le revenu

Bulletin d'adhésion à télécharger en PJ ou via le QR code :

